

À tous les actionnaires et résidents

PROJET du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2017-2018

Nous vous transmettions usuellement le procès-verbal de l'assemblée générale d'une année lors de l'avis de convocation de l'assemblée générale suivante, soit avec un délai de 11 mois. Le conseil a décidé de vous faire parvenir maintenant par courriel un PROJET de procès-verbal, lequel devra être soumis et approuvé lors de la prochaine assemblée générale d'octobre 2019.

Ainsi, ceux qui mettront en vente leur unité pourront fournir ce document à leur acheteur si demandé. Cela permettra également à ceux qui n'ont pu assister à l'assemblée générale du 17 octobre 2018 de se tenir au courant des activités de votre compagnie.

CHANGEMENT : Nouvel horaire du gestionnaire

Mme Louise Desroches, notre gestionnaire mandatée par la firme Gestior sera maintenant disponible les mercredis de 13h30 à 16h00 (au lieu des jeudis), à notre bureau.

Suggestions et commentaires au conseil

Si vous désirez soumettre des suggestions ou des commentaires, vous pouvez toujours les adresser au conseil de la façon suivante:

- en les déposant dans la boîte "BUREAU" dans le vestibule du Club-House
- en les communiquant par courriel à notre gestionnaire, Mme Desroches (ldesroches@gestior.com)
- en en discutant directement avec l'un des membres du conseil.

Planification des 5 @ 7, votre avis

Nous sommes à planifier les activités sociales de la prochaine année. Vous serez recevoir prochainement le calendrier final. Comme première activité, nous tiendrons, un brunch pour célébrer le retour des "snowbird". Un méchoui aura lieu à l'automne et évidemment le party de Noël au début décembre.

En ce qui concerne les 5 @ 7 de la période estivale tenus usuellement les jeudis, nous aimerions connaître votre opinion sur le meilleur agenda et leur format. Nous vous demandons d'utiliser le coupon-réponse ci-joint pour nous faire part, avant le 1^{er} mars, de votre préférence pour son horaire (un jeudi ou un vendredi) et de nous faire vos suggestions.

Merci de votre compréhension.

Agenda des 5 @ 7 : Votre avis compte

À retourner avant le 1^{er} mars

1. Votre préférence sur le choix de jour : JEUDI ou VENDREDI dès 17H00
2. Avez-vous des suggestions ou des commentaires sur les activités sociales :

Votre adresse : _____

Merci de déposer ce formulaire dans la boîte "BUREAU" ou de le transmettre par courriel à notre gestionnaire (ldesroches@gestior.com).